

BRISE-GLACE POLAIRE : LE NAVIRE AMIRAL DU CENTRE NATIONAL DES BRISE- GLACES



Le brise-glace polaire est le programme phare du Centre national des brise-glaces (CNB) du Canada, créé pour assurer l'ambitieux renouvellement de la flotte de brise-glaces dans le cadre de la Stratégie nationale de construction navale (SNCN). Construire et maintenir l'ensemble de la flotte chez Davie permettra d'assurer le succès du programme à long terme.

Le CNB est un centre d'excellence pour l'expertise polaire et arctique. Il reflète l'histoire de Davie en tant que partenaire du Canada dans le domaine du déglacement et notre rôle futur dans le rajeunissement de l'ensemble de la flotte capable de naviguer sur la glace. Le CNB créera des emplois bien rémunérés et stimulera la croissance économique au Canada, tout en mettant en valeur et en permettant l'exportation des innovations canadiennes en matière de brise-glace dans le monde entier. Pour plus d'informations, rendez-vous sur centredebrise-glace.ca

De plus, regrouper chez Davie les compétences, les capacités et les programmes entiers assurera que le brise-glace polaire soit construit au Canada par des Canadiens selon les normes les plus élevées. La notion de « fabriqué au Canada » n'a jamais été aussi importante, alors que nous cherchons à assurer la reprise économique après la pandémie de COVID-19. La construction chez Davie permettrait également au gouvernement canadien de créer un secteur d'exportation à forte valeur ajoutée pour les navires de classe mondiale capables de naviguer en Arctique.

Pour livrer le brise-glace polaire, Davie s'est associé à des chefs de file dans la conception, la construction et la fabrication de brise-glace et de systèmes essentiels.



L'équipe Davie pour le brise-glace polaire est prête

Étant un véritable État arctique dont les communautés sont dispersées sur un territoire très vaste, le Canada a de plus en plus besoin d'un brise-glace polaire ultramoderne, polyvalent et écologique pouvant protéger les intérêts cruciaux des Canadiens.

« La flotte vieillissante de la GCC passe de plus en plus de temps à quai pour sa maintenance, ce qui réduit la flexibilité de ses brise-glaces pour intervenir... »¹. Les seuls brise-glaces polaires du Canada ont largement dépassé leur espérance de vie. Bien que le NGCC Louis S. St-Laurent serve le Canada dignement, il en est à sa sixième décennie de service. Le NGCC Terry Fox arrive également rapidement à 40 ans de service.

Dès que ces navires vieillissants seront remplacés, le Canada pourra maintenir une présence continue dans l'Arctique. Le brise-glace polaire bénéficiera à des générations de Canadiens, y compris à nos communautés du Nord, en favorisant notre économie arctique, en soutenant notre souveraineté dans l'Arctique et en protégeant notre précieux environnement.

En tant que futur constructeur du brise-glace polaire, Davie est le Centre national des brise-glaces (CNB) du Canada et le seul méga chantier représentant 50 % de la capacité de production totale du pays. En effet, l'un des principaux moteurs de l'inclusion de Davie dans la Stratégie nationale de construction navale (SNCN) est son vaste espace disponible, ainsi que sa chaîne d'approvisionnement québécoise et canadienne et sa main-d'œuvre qualifiée pouvant rapidement atteindre plus de 2 000 employés.

Davie prévoit être en pleine production de son projet de brise-glaces de programme lourds (PIB) dans le cadre de la SNCN d'ici 2025, mais le début de la construction du brise-glace polaire chez Davie dès aujourd'hui créera une courbe d'apprentissage et une économie d'échelle réelle qui bénéficieront grandement aux deux programmes en réduisant les risques liés aux coûts, aux délais et à la performance.

D'ailleurs, Davie est le seul chantier à pouvoir garantir que le brise-glace polaire est construit au Canada, plutôt que potentiellement à l'étranger. Nous capitaliserons sur nos récents succès tels que la livraison du seul navire de soutien au combat capable de naviguer dans les glaces au Canada et du premier nouveau brise-glace de la GCC depuis 25 ans. Le brise-glace polaire permettra à Davie de continuer à mettre en valeur l'innovation et l'optimisation des ressources pour les contribuables canadiens.

Nous sommes aujourd'hui prêts pour commencer à travailler sur le projet du brise-glace polaire et nous sommes déjà en discussion avec le concepteur, le fabricant de propulsion, les producteurs d'acier et les fournisseurs de systèmes critiques.

La livraison de ce navire amiral du Canada, nécessaire et urgent, avant la date prévue, générera également des milliers d'emplois bien rémunérés et des milliards de dollars en retombées pour l'économie québécoise et l'économie canadienne.

¹ Mise à jour au sujet des brise-glaces, GCC 2016

Le programme du brise-glace polaire de Davie crée des emplois et a un impact économique énorme²



Jusqu'à 4,6 G\$ en produit économique brut



Jusqu'à 1,5 G\$ en revenu du travail



Jusqu'à 2 500 emplois bien rémunérés créés ou maintenus



Jusqu'à 2,5 G\$ en contribution au PIB du Canada



Plus de 600 M\$ en recettes et en impôts payés au gouvernement

² Étude sur la contribution économique et sociale de Chantier Davie. © 2020 Deloitte LLP et entités affiliées

À propos du brise-glace polaire, navire phare du Canada

Le navire-vedette de la GCC et le brise-glace à propulsion électrique intégrée le plus puissant du monde.

Capable d'opérer de manière autonome pendant 270 jours dans l'Arctique, sur une zone plus étendue et dans des conditions plus difficiles que n'importe quel autre brise-glace canadien actuel.

Opérations continues dans l'archipel arctique à longueur de l'année dans les conditions des glaces très difficiles.

Capable de briser 2,5 m de glace, soit plus que tout autre navire canadien.



Capable d'accueillir deux hélicoptères et disposant d'une grande capacité de transport de fret et d'une charge utile de mission modulaire.

Doté de capacités de recherche scientifique de classe mondiale pour étudier la santé de l'écosystème arctique et évaluer les impacts du changement climatique.

Pourquoi le brise-glace polaire ne peut être construit que chez Davie



Davie est le seul méga chantier naval canadien prêt pour commencer le projet du brise-glace polaire



L'équipe du brise-glace polaire est forte des partenaires stratégiques qui sont des leaders dans ce domaine



La conception du brise-glace polaire est prête, les travaux peuvent commencer immédiatement



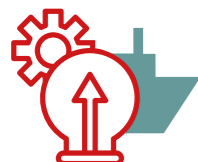
La fabrication au Canada est assurée si Davie se charge de construire le brise-glace polaire



Davie est le Centre national de brise-glaces, la plaque tournante du Canada pour les régions polaires et arctiques



Centre d'excellence : une offre de services complète et une capacité nationale stratégique



Davie construit plusieurs navires simultanément ce qui permet d'éviter tout conflit entre les projets



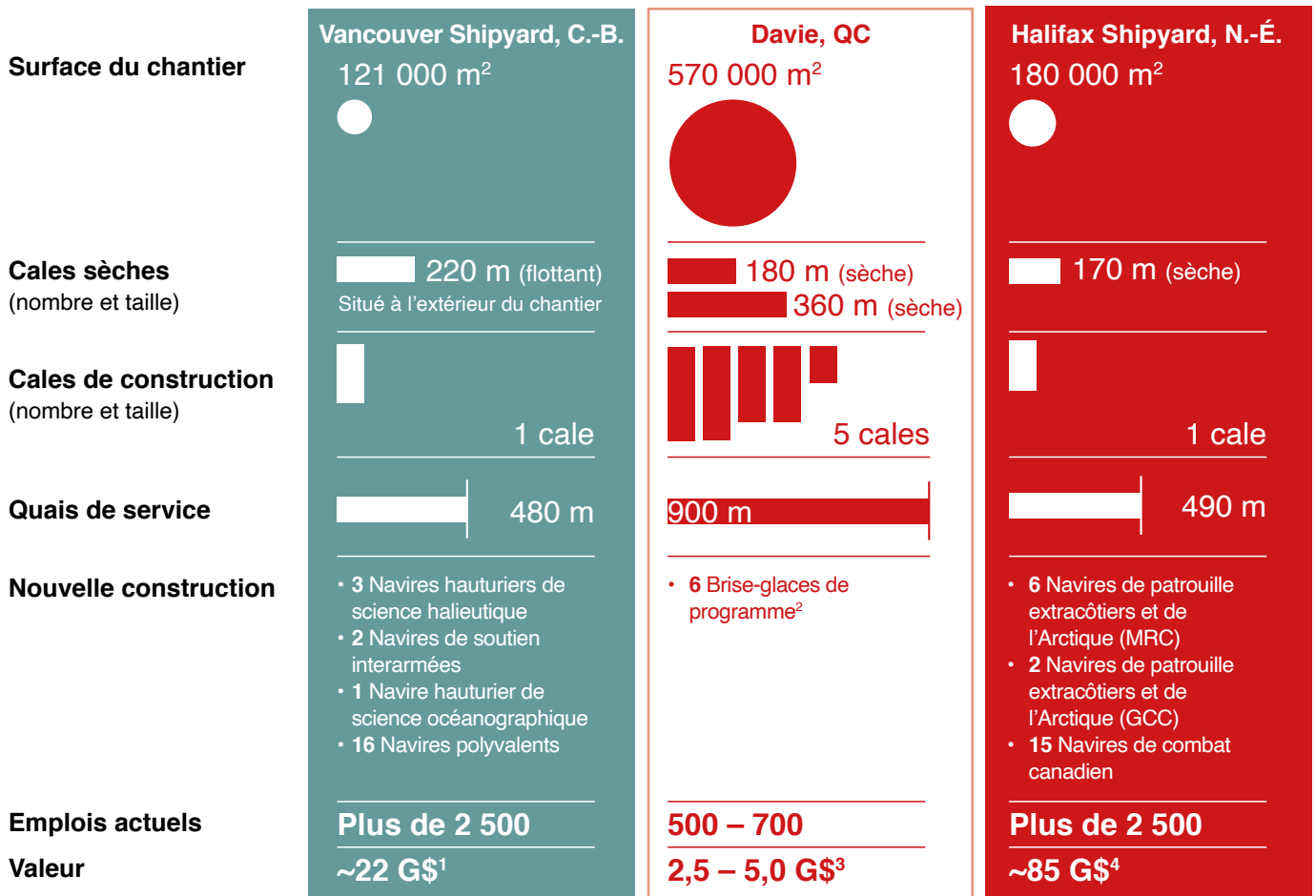
Davie livrera plus tôt que prévu le Canada peut livrer le brise-glace polaire sans retard



Un impact énorme sur les emplois et l'économie confirmé par l'analyse de Deloitte

Davie est le seul méga chantier naval au Canada

Davie dispose d'une capacité de production représentant environ trois fois la capacité des autres chantiers navals de la SNCN réunis.



1 Selon les estimés du gouvernement et du DPB. 2 Découpe de l'acier pour le programme PIB 2025. 3 Selon les estimés du gouvernement et de Davie quant à la valeur de la SNCN. 4 Selon les estimés du gouvernement et du DPB

Seul Davie est capable de gérer plusieurs projets de construction importants et complexes

Cette photo montre les multiples sites de travail chez Davie permettant la construction et la mise à l'eau de navires, avec notamment plus d'un nouveau projet de construction dans la cale sèche Champlain. Cette image prouve que Davie peut construire plusieurs navires à la fois. Notre calendrier de construction intégré garantit que le brise-glace polaire n'entraîne pas en conflit avec d'autres programmes tout au long de son cycle de production.



Pour davantage de renseignements :

John M. Schmidt, Vice-président senior, Programmes commerciaux et gouvernementaux
 Courriel : john.schmidt@davie.ca | Tél : +1 613 878-6491 | www.icebreakercentre.ca

